



SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles (Arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE

Diplôme de niveau 4 - RNCP38881 - Date d'expiration : 01/01/2029

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté
Alimentaire

CFA du Talhouët - Hennebont

LE METIER (SOURCE : ONISEP)

Les métiers de la production nécessitent le sens de l'observation, de la méticulosité et le goût pour les végétaux. Le titulaire participe à des chantiers de préparation et mise en place des cultures. Il pourra, selon les entreprises, réaliser des opérations de multiplication des végétaux. Il assurera les récoltes et les préparations de commande jusqu'à la commercialisation des produits de l'exploitation. Il pourra suivre le pilotage et la conduite des cultures de l'exploitation. Il pourra être amené à animer des équipes sur les chantiers de production.

Contexte professionnel: travail en extérieur ou sous abris, tâches saisonnières, conduite d'engins, port de charges.

LES INDICATEURS DU BAC PRO PRODUCTIONS HORTICOLES

- Taux de réussite à l'examen : **67 %** sur la promotion 2023 - 2025
- Taux d'appréciation : **100 %** sur la promotion 2023-2025
- Taux d'insertion à 6 mois : **67 %** dont **100 % en horticulture**
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>
- Taux d'abandon : **33 %** sur la promotion 2023-2025
- Taux de rupture : **42 %** sur la promotion 2023-2025
- Taux de poursuite d'études : **0 %** sur la promotion 2023 - 2025

PUBLIC CIBLE

Toutes personnes titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 3 (CAPa) ou ayant suivi une seconde, réorientation après une classe de première, reconversion professionnelle accessible pour les personnes en situation de handicap.

PREREQUIS

- Avoir suivi une classe de seconde ou avoir un diplôme de niveau 3 (CAPa, BPA...)
- Être apte physiquement pour exercer le métier
- **Pour l'apprentissage** : avoir entre 16 et 29 ans (pas de limite d'âge supérieur pour les personnes en situation de handicap ou en projet de création ou de reprise d'entreprise en lien avec le paysage)
- **Pour la formation continue** : être âgé de plus de 18 ans

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Compléter un dossier de candidature
- Sélection : entretien de motivation avec un positionnement permettant de réduire le parcours de formation de 2 ans à 1 an ; Examen du dossier scolaire et prérequis satisfaits, Complétude du dossier d'inscription



L'objectif de la formation est d'acquérir simultanément des connaissances théoriques et un savoir-faire professionnel qui correspondent aux métiers d'ouvriers hautement qualifiés ou responsables d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinières.

SUIVEZ-NOUS !





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

LA DUREE DE LA FORMATION/ ALTERNANCE

La formation dure 2 ans (de septembre à juin N+2) :

- 20 semaines/an (soit 700 heures/an) en centre - 35h/semaine
- 64 semaines sur 2 ans (35 h/semaine) en entreprise dont 5 semaines de congés payés/an
- Alternance : environ 2 semaines au CFA pour 2 semaines en entreprise

LES OBJECTIFS EVALUABLES

Le Bac Pro Conduite Productions Horticoles compte 11 blocs de compétences dont les objectifs sont :

- C1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2 : Débattre à l'ère de la mondialisation
- C3 : Développer son identité culturelle
- C4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- C5 : Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes
- C6 : Organiser le travail du chantier horticole
- C7 : Animer une équipe de travail
- C8 : Assurer les opérations techniques sur les végétaux
- C9 : Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal
- C10 : Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations
- C11 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

CONTENU DE LA FORMATION

- MG1: Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel : *Maths, Informatique, Physiques-Chimie, Biologie-Ecologie*
- MG2: L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation : *Français, Histoire-Géographie, Documentation, Enseignement Moral et Civique (EMC), Lettres*
- MG3: Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles: *Education Socio-Culturelle (ESC), Anglais, Lettres*
- MG4: Actions et engagements individuels et collectifs dans de situations sociales : *EPS, ESC, Histoire Géographie, EMC*
- MP1: Organisation d'un chantier horticole : *SESG (Sciences Economiques, Sociales et de Gestion)*
- MP2: Animation d'un équipe de travail : *SESG (Sciences Economiques, Sociales et de Gestion)*
- MP3: Ressources naturelles communes et choix techniques : *STH (Sciences et Techniques Horticoles), Biologie-Ecologie, Agronomie*
- MP4: Conduite de processus de productions horticoles : *STH (Sciences et Techniques Horticoles), SESG (Sciences Economiques, Sociales et de Gestion), STE (Sciences et Techniques des équipements), Biologie- Ecologie*
- MAP:
- Activités pluridisciplinaires

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentiel : 100 %

LES MODALITES D'EVALUATION

CCF (Contrôle en Cours de Formation) et épreuves terminales

Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le baccalauréat professionnel.

LES EQUIPEMENTS DU CFA

- Salle Informatique
- Serres pédagogiques
- Centre de ressources
- Hall TP
- Atelier d'agroéquipement
- Zone de culture plein air
- Arboretum
- Zone de production de théiers
- Parc paysager

LES + DE LA FORMATION

- Sorties pédagogiques (expositions, visites,...)
- Actions socioculturelles
- Accompagnement et tutorat
- Chantiers écoles
- Possibilités de bourses d'aides à la mobilité
- Repas possibles sur le site





TABLEAU DE REMUNERATION (au 1^{er} janvier 2026, service-public.fr)

• En apprentissage (avoir entre 16 et 29 ans)

Rémunération brute mensuelle** minimale d'un-e apprenti-e				
Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27 % du SMIC soit 492,22 €	43% du SMIC soit 783,90 €	Salaire le + élevé entre 53% du SMIC, soit 966,21 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2 ^{ème} année	39% du SMIC soit 710,98 €	51% du SMIC soit 929,75 €	Salaire le + élevé entre 61% du SMIC, soit 1 112,05 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3 ^{ème} année	55% du SMIC soit 1 002,67 €	67% du SMIC soit 1 221,43 €	Salaire le + élevé entre 78% du SMIC, soit 1 421,97 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

• En contrat de professionnalisation

La rémunération (brute) d'un-e salarié-e de 26 ans ou plus ne peut pas être inférieure ni au Smic (1 823,03 € mensuels), ni à 85 % de la rémunération minimale prévue par les dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise. Des dispositions conventionnelles ou le contrat de travail peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le-la salarié-e.



Je simule ma rémunération d'apprenti-e

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1>



Je m'informe sur l'alternance

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>



Aides particulières pour les apprenti-e's



- Carte étudiante des métiers
- Allocation Personnalisée au Logement
- Loca-Pass (Dépôt de garantie pour le logement)
- Informations sur les différentes aides à la rentrée au CFA



APRES LE DIPOME

Poursuite d'études :

CS Production, transformation et commercialisation des produits fermiers, CS Conduite de productions en arboriculture fruitière, BTSA Agronomie et cultures durables, BTSA Aménagements paysagers, BTSA ACS-Agri, BTSA Métiers du Végétal : alimentation, ornement et environnement, BTSA Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BioQualim), BTSA Technico-commercial option Univers jardins et animaux de compagnie, etc.

Insertion professionnelle - Métiers visés :

Le titulaire d'un Bac Professionnel Conduite de Productions Horticoles exerce son activité en position de chef d'équipe ou d'ouvrier hautement qualifié:

- Dans des entreprises horticoles exploitant généralement de faibles surfaces et orientées vers la vente de proximité en circuit court
- Dans des entreprises spécialisées de grande dimension et de haute technicité
- Dans des organismes professionnels (station de recherche et expérimentation, station de conditionnement) ou territoriaux (service de production des collectivités locales et service d'espaces verts des grandes villes)
- Dans des structures d'insertion

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est intégralement pris en charge par l'OPCO pour la formation par apprentissage.

Le·la candidat·e signe un contrat avec une entreprise et devient dès lors salarié·e. De plus, le·la candidat·e en apprentissage bénéficie d'une aide à l'hébergement.

Frais pédagogiques : aucun

La formation peut également faire l'objet d'autres dispositifs de financement. Le centre de formation vous accompagne pour une solution personnalisée.

L'ACCOMPAGNEMENT AU CFA DU TALHOÛËT

- Entretien semestriel avec l'équipe pédagogique
- Aménagement de parcours individualisé
- Appui à la signature du contrat d'apprentissage
- Suivi par un référent formateur
- **Personnes en situation de handicap** : parcours adaptable et aide possible pour l'achat d'outils pédagogiques et/ou techniques.
- **Référé handicap**

Service à contacter : Secrétariat CFA

Tél : 02 97 36 23 40

Email : cfa.hennebont@educagri.fr

SITE DE PONTIVY

Rue de Bretagne
56300 Pontivy

Contacts
02.97.25.93.10
www.campus-snm.fr

SITE DE ST JEAN-BREVELAY

Le Suillo
56660 St-Jean-Brevelay

Contacts
02.97.60.31.93
www.campus-snm.fr

SITE D'HENNEBONT

76 rue du Talhouët
56700 Hennebont

Contacts
02.97.36.23.40
www.campus-snm.fr

